

Dossier de déclaration ICPE

Dossier de déclaration d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
Centre commercial, Pont des français
Commune du Mont-Dore

CAPSE 2014-7030-01_DD Centre Commercial PDF rev1

Mars 2015

Dossier au titre du code de l'environnement de la Province Sud

SCI LINOA

CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT

3, rue Dolbeau – ZI Ducos – BP 12 377 – 98 802 Nouméa Cedex
Tel. : 25 30 20 – Fax : 28 29 10 – E-mail : capse.nc@capse.nc
SARL au capital de 1 000 000 francs CFP – RIDET 674 200.001

 CAPSE <small>CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE</small>	DOC – N°	CAPSE 2014-7030-01_DD Centre Commercial PDF rev1
	TYPE	Dossier de déclaration ICPE
Titre	SCI LIONA – Centre commercial Pont des français	

Titre : Dossier d'étude de déclaration d'exploitation d'un complexe commercial au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement

Demandeur : SCI LIONA

Destinataire(s) : DENV (3 exemplaires imprimés et 1 numérique)

Copie(s) : SCI LIONA (1 numérique)

Référence commande : Devis CAPSE NC 2014-L95 rev0

HISTORIQUE DU DOCUMENT

Rev1	16/03/15					Commentaire Denv
Rev0	26/08/2014					Etablissement
Version	Date	Rédaction	Vérification	Approbation	Approbation client	Commentaires

Le présent rapport a été établi sur la base des informations fournies à CAPSE NC, des données (scientifiques ou techniques) disponibles et objectives et de la réglementation en vigueur.

La responsabilité de CAPSE NC ne pourra être engagée si les informations qui lui ont été communiquées sont incomplètes ou erronées.

Les avis, recommandations, préconisations ou équivalent qui seraient portés par CAPSE NC dans le cadre des prestations qui lui sont confiées, peuvent aider à la prise de décision. La responsabilité de CAPSE NC ne peut donc se substituer à celle du décideur.

Le destinataire utilisera les résultats inclus dans le présent rapport intégralement ou sinon de manière objective. Son utilisation sous forme d'extraits ou de notes de synthèse sera faite sous la seule et entière responsabilité du destinataire. Il en est de même pour toute modification qui y serait apportée.

CAPSE NC dégage toute responsabilité pour chaque utilisation du rapport en dehors de la destination de la prestation.

CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	CAPSE 2014-7030-01_DD Centre Commercial PDF rev1
	TYPE	Dossier de déclaration ICPE
Titre	SCI LIONA – Centre commercial Pont des français	

SOMMAIRE

FORMULAIRE DE DECLARATION	4
ANNEXE I KBIS ET RIDET DE LA SOCIETE.....	5
ANNEXE II PLAN DE SITUATION	6
ANNEXE III PLAN ORIENTE – PERIMETRE DES 100M	7
ANNEXE IV PLAN DES INSTALLATIONS ET RESEAUX.....	8
ANNEXE V DIMENSIONNEMENT STATION DE TRAITEMENT DES EAUX ET CHARGES POLLUANTES.....	9
ANNEXE VI DOCUMENTS TECHNIQUES DE LA STEP.....	10
ANNEXE VII CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE.....	11

 CAPSE <small>CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE</small>	DOC – N°	CAPSE 2014-7030-01_DD Centre Commercial PDF rev1
	TYPE	Dossier de déclaration ICPE
Titre	SCI LIONA – Centre commercial Pont des français	

FORMULAIRE DE DECLARATION

**FORMULAIRE DE DECLARATION
AU TITRE DE LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX ICPE
Contre attestation de dépôt**

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION
N° de dossier :
Date d'arrivée :
Déclaration jugée : <input type="checkbox"/> complète <input type="checkbox"/> incomplète
Inspecteur :

CONCERNANT L'EXPLOITATION DE :

Complexe commercial Pont des Français

DEMANDEUR

Si personne physique (fournir Ridet) :

noms :

prénoms :

nationalité :

domicile :

Si personne morale (fournir extrait K-bis ou Ridet) :

dénomination ou raison sociale : **SCI LINOA**

forme juridique : **Société civile immobilière**

adresse du siège social **11, rue du Professeur Guillaumin ; Ouen Toro – 98800 NOUMEA**

qualité du signataire de la déclaration : **Gérant**

Ridet : **D 1 017 0714**

Nom, prénom, nationalité, qualité du signataire :

Gérant

Téléphone :

Fax :

Nom et coordonnées du responsable du suivi du dossier :

LOCALISATION DE L'INSTALLATION

Province :	SUD	Commune :	Mont-Dore	Zone PUD :	AUUIa
N° rue/N°lot et nom lotissement	N° de lot : 612 ; section cadastrale : MISSION				
Références cadastrales :	NIC 450220-4195				
Coordonnées du centre de l'installation (RGNC 91-93) :	E : 450504 ; N : 220145				

ACTIVITE FAISANT L'OBJET DE LA DECLARATION	Complexe commercial – Pont des Français		
---------------------------------------------------	------------------------------------------------	--	--

NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES	RUBRIQUE DE LA NOMENCLATURE ASSOCIEE	CLASSEMENT (D pour le régime de la déclaration et NC si activité non classée)
Stockage en réservoirs manufacturé de gaz inflammable liquéfié Stockage de 4x39kg < 1tonne	1412	NC
Stockage en réservoir manufacturé de liquides inflammables Capacité du réservoir intégré du groupe électrogène de 0.250m ³ soit 250litres. Veq=0.05m ³ <5m ³	1432	NC
Entrepôt frigorifique Boucherie= 112 m ³ Legumerie= 113m ³ Supermarché= 173m ³ Total de 398m ³ < 5000 m ³	1511	NC
Préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine végétale Fruits et légumes= 500kg/jrs < 2 tonnes	2220	NC

Préparation de produits alimentaires d'origine animale Découpe de 416kg de viande/jour < 500kg	2221	NC
Stockage des alcools de bouche supérieur à 40% Stockage (Rayon et réserve) = 1m ³ environ < 10m ³	2255	NC
Ouvrage de traitement et d'épuration des eaux résiduaires domestiques ou assimilées par traitement SBR et boues activées 115 eqH < 500eqH	2753	D
Combustion (groupe électrogène, etc...) Groupe électrogène de = 110KVA soit 88 KW< 2MW	2910	NC
Installation de réfrigération Puissance absorbée des chambres froides 323kW < 10MW	2920	NC

PIECES A JOINDRE	Colonne réservée à l'administration
Justificatif de moins de six mois d'inscription au registre du commerce ou de l'agriculture, ou au répertoire des métiers ou identification des entreprises et établissements de Nouvelle-Calédonie	
Justificatif des pouvoirs du signataire	
Un plan orienté à l'échelle appropriée sur lequel sont indiqués l'emplacement de l'installation projetée, et dans un rayon de 100 mètres, l'occupation du sol, les activités et la vocation des bâtiments, les établissements recevant du public, les voies de communication, les hydrants (PI ou BI), les plans d'eau et les cours d'eau	
Un plan de situation orienté et légendé, à l'échelle appropriée avec indication des zones de stockage, des moyens de lutte contre l'incendie de l'établissement, de l'assainissement lié à l'établissement (tracés des réseaux et ouvrages de traitement des effluents, avec mention du type de traitement et du dimensionnement)	

Le déclarant, (signature & date)

 CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	CAPSE 2014-7030-01_DD Centre Commercial PDF rev1
	TYPE	Dossier de déclaration ICPE
Titre	SCI LIONA – Centre commercial Pont des français	

ANNEXE I

KBIS ET RIDET DE LA SOCIETE

Extrait Kbis

IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Extrait du 11 Mars 2015

IDENTIFICATION

Dénomination sociale : LINOA
Numéro d'identification : R.C.S. NOUMEA 2010 D 1 017 714 (2010 D 246)
Date d'immatriculation : 13 Juillet 2010

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE

Forme juridique : Société civile immobilière
Capital : 100 000.00 XPF (fixe)
Adresse du siège : 11, rue du Professeur Guillaumin Ouen Toro - 98800 Nouméa
Objet social : (Voir statuts)
Durée de la société : 99 ans du 13 Juillet 2010 au 12 Juillet 2109
Date de clôture de l'exercice : 31 Décembre
Journal d'annonces légales : Télé Sept Jours, le 30 Juin 2010

ADMINISTRATION

Gérant

Gérant

Gérant

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse : 11, rue du Professeur Guillaumin Ouen Toro - 98800 Nouméa
Date de début d'exploitation : 23/06/2010
Activité : gestion de biens et droits immobiliers à usage commercial
Origine de l'activité ou de l'établissement : Création
Mode d'exploitation : Exploitation personnelle

OBSERVATIONS

La société n'est ni en sauvegarde ni en redressement ni en liquidation judiciaire

FIN DE L'EXTRAIT COMPRENANT

1 PAGE(S)

TOUTE MODIFICATION OU FALSIFICATION DU PRESENT EXTRAIT EXPOSE A DES POURSUITES PENALES. SEUL LE GREFFIER EST LEGALEMENT HABILITE A DELIVRER DES EXTRAITS SIGNES EN ORIGINAL. TOUTE REPRODUCTION DU PRESENT EXTRAIT, MEME CERTIFIEE CONFORME, EST SANS VALEUR.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME ET DELIVRE LE

11/03/2015



SITUATION AU RIDET

Le 9 mars 2015

LINOA

11 rue du Professeur Guillaumin
Val Plaisance
98800 NOUMÉA

Situation de l'entreprise

Numéro RID **1 017 714**
Désignation **LINOA**

Inscrite depuis le 10 juillet 2010

Sigle, Nom commercial

Forme juridique **SCI**

Situation de l'établissement

Numéro RIDET **1 017 714.001**

Enseigne

Adresse

11 rue du Professeur Guillaumin
Val Plaisance
Nouméa

Activité principale exercée (APE) **Gestion de biens et droits immobiliers à usage commercial**

Code APE* **68.32A Administration d'immeubles et autres biens immobiliers**

Activités secondaires éventuelles

*Code APE = Classification statistique dans la nomenclature d'activité de Nouvelle-Calédonie (NAF rev.2)

Important :

L'attribution par l'ISEE, à des fins statistiques, d'un code caractérisant l'activité principale exercée (APE) en référence à la nomenclature d'activité ne saurait suffire à créer des droits ou des obligations en faveur ou à charge des unités concernées (délibération n° 9/CP du 6 mai 2010 portant approbation des nomenclatures d'activités et de produits de Nouvelle Calédonie).

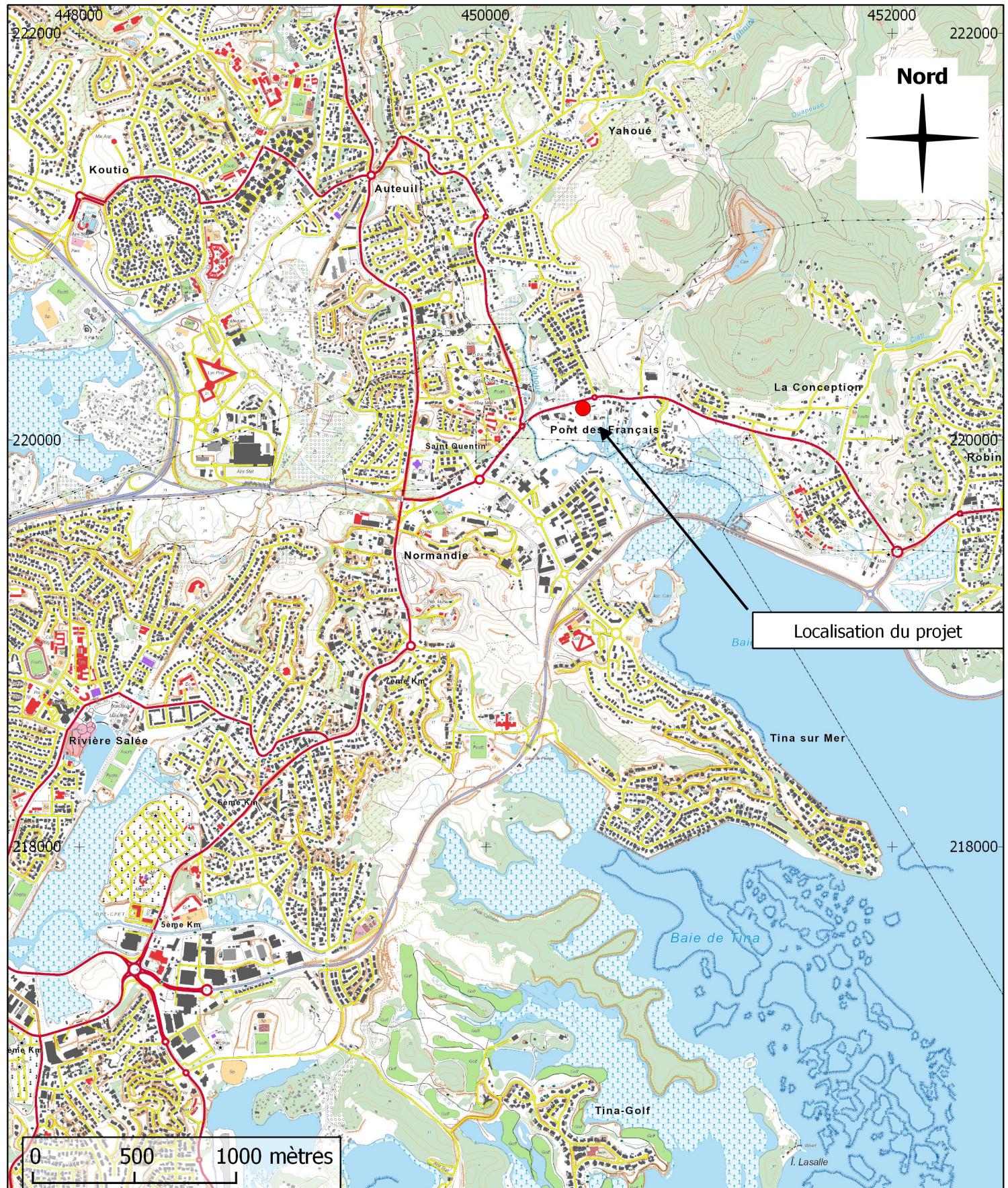
Le numéro RIDET doit figurer obligatoirement sur tous vos papiers commerciaux.

En cas de désaccord avec l'un quelconque des renseignements portés sur cet avis, veuillez prendre contact avec le centre de formalités des entreprises compétent.

CAPSE CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE	DOC – N°	CAPSE 2014-7030-01_DD Centre Commercial PDF rev1
	TYPE	Dossier de déclaration ICPE
Titre	SCI LIONA – Centre commercial Pont des français	

ANNEXE II

PLAN DE SITUATION



**Dossier de déclaration
centre commercial Pont des Français**

SCI LIONA - Commune du Mont-Dore

Plan de localisation 1/25 000 ème

CAPSE 2014-7030-01 DD

Réalisé par P. ESCOFFIER le 16/04/2014
Vérifié par C.DELORME

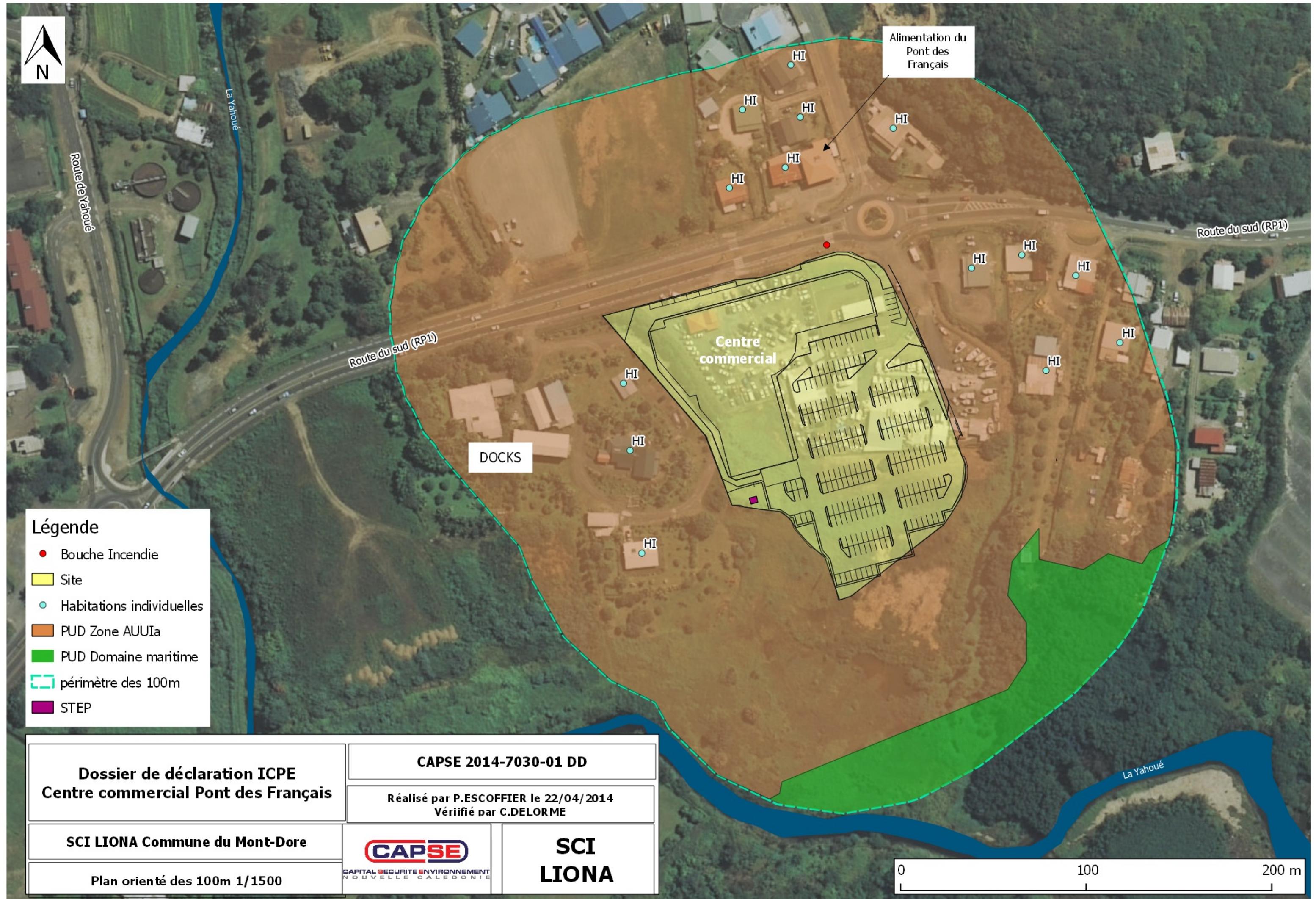
CAPSE
CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT
NOUVELLE CALEDONIE

SCI LIONA

 CAPSE <small>CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE</small>	DOC – N°	CAPSE 2014-7030-01_DD Centre Commercial PDF rev1
	TYPE	Dossier de déclaration ICPE
Titre	SCI LIONA – Centre commercial Pont des français	

ANNEXE III

PLAN ORIENTE – PERIMETRE DES 100M



 CAPSE <small>CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE</small>	DOC – N°	CAPSE 2014-7030-01_DD Centre Commercial PDF rev1
	TYPE	Dossier de déclaration ICPE
Titre	SCI LIONA – Centre commercial Pont des français	

ANNEXE IV

PLAN DES INSTALLATIONS ET RESEAUX

 CAPSE <small>CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE</small>	DOC – N°	CAPSE 2014-7030-01_DD Centre Commercial PDF rev1
	TYPE	Dossier de déclaration ICPE
Titre	SCI LIONA – Centre commercial Pont des français	

ANNEXE V

DIMENSIONNEMENT STATION DE TRAITEMENT DES EAUX ET CHARGES POLLUANTES

Note de dimensionnement – STEP Centre commercial Pont des Français

La détermination du débit des eaux usées pour le centre commercial a été réalisée sur la base de ratio basé sur la consommation d'eau / surface de vente d'un centre commercial équivalent existant et ayant les mêmes activités.

La consommation d'eau d'un centre commercial de même taille est d'environ 700 m3/trimestre soit 2 800 m3 pour une surface de vente de 1200 m2 soit 2.33 m3 /m2

La surface de vente du centre commercial du projet est de 1764 m2 soit une consommation d'eau qui serait de $1\ 764 \times 2.33\ m3 = 4\ 110\ m3 /an - 343\ m3 /mois$ soit $343/28j = 12.3\ m3/j$ soit 12 300 litres / 150 l/eqh = 82 EQh

Dans le bâtiment du supermarché, des espaces de services et bureaux sont prévus et comptabilisent le nombre d'équivalent habitant suivant :

- Espace services ou bureaux 1: Effectif de 8 personnes soit $8 \times 0.5\ Eqh = 4\ Eqh$
- Espace services ou bureaux 2: Effectifs de 5 personnes soit $5 \times 0.5\ Eqh = 2.5\ Eqh$
- Espace services ou bureaux 3: Effectifs de 6 personnes soit $6 \times 0.5\ Eqh = 3\ Eqh$
- Espace services ou bureaux 4 : Effectif de 5 personnes et une moyenne de 80 usagers occasionnels : $5 \times 0.5\ Eqh = 2.5\ Eqh$ et $80\ usagers \times 0.05\ Eqh = 4\ Eqh$
- Habitation M. FOLCHER : 6 Eqh

Soit un total pour l'ensemble des activités du centre commercial de :

$$82 + 4 + 2.5 + 3 + 2.5 + 4 + 6 = 104\ Eqh$$

L'ouvrage de traitement est dimensionné pour une capacité de 115 EH (arrondi suivant modèle technique).

Note de calcul AQUAmax® PROFESSIONAL XL/XLA/XLAM

Projet: Pont des Francais
Client: ATB France / EPUREAU

Responsable: Date: 17.07.2014

DONNÉES DE BASE		EH / HYDRAULIQUE	
Nombre d'habitants raccordés		115	EH
Volume d'eaux usées par EH et jour		150	l/(EH x j)
Volume d'eaux usées par jour sur la base du nombre d'EH		17	m³/j
Coefficient de pointe (répartition sur x heures)		10	h
Eaux parasites [%]		0	%
POLLUTION DES EAUX BRUTES		CONCENTRATIONS	
DBO ₅ par litre		400,0	mg/l
DCO par litre		800,0	mg/l
MES par litre		467,0	mg/l
TKN par litre		73,3	mg/l
P par litre		12,0	mg/l
Alcalinité totale (TAC) minimale en entrée du réacteur		5,8	mmol/l
Dureté minimale des eaux brutes en °dH (degré allemand)		32,4	°dH
Dureté minimale des eaux brutes en °fH (degré français)		57,8	°fH
Dureté minimale des eaux brutes en °e (degré anglais)		40,7	°e
Température de référence pour le dimensionnement		15,0	°C
VALEURS EN ENTRÉE DE LA STEP			
Volume journalier d'eaux usées [m ³ /j]		17,3	m ³ /j
Volume journalier d'eaux usées [m ³ /j] avec eaux parasites		17,3	m ³ /j
Pointe hydraulique horaire [m ³ /h]		1,7	m ³ /h
DBO ₅ [kg/j]		6,9	kg/j
DCO [kg/j]		13,8	kg/j
MES [kg/j]		8,1	kg/j
TKN [kg/j]		1,3	kg/j
P [kg/j]		0,2	kg/j
OBJECTIFS DE TRAITEMENT			
DBO ₅ (échantillon moyen sur 24 h)		20	mg/l
DCO (échantillon moyen sur 24 h)		90	mg/l
MES (échantillon moyen sur 24 h)		35	mg/l
N _{total} (échantillon moyen sur 24 h, filtré)		25	mg/l
P _{total} (échantillon moyen sur 24 h)		-	mg/l
Stabilisation des boues souhaitée ?		non	

GÉNIE CIVIL

DECANTEUR PRIMAIRE (EVENT. AVEC SILO POUR BOUES SECONDAIRES)			
Nombre de décanteurs primaires		1,00	
Diamètre d'un décanteur primaire		3,50	m
Niveau d'eau dans le décanteur primaire		1,78	m
Volume du décanteur primaire (y compris silo à boues)		17	m ³
Durée de stockage des boues		60	j
SILO POUR BOUES SECONDAIRES			
Nombre de silos à boues			m
Diamètre d'un silo à boues			m
Niveau d'eau dans le silo à boues			m
Volume du silo à boues			m ³
Durée de stockage des boues			j
TAMPON			
Nombre de tampons		1,00	
Diamètre d'un tampon		2,60	m
Niveau d'eau maximum dans le tampon		1,65	m
Volume du tampon		9	m ³
SBR			
Nombre de SBR		1	
Géométrie du SBR		circulaire	m
Diamètre du SBR		3,50	m
Hauteur d'eau maximale dans le SBR		1,65	m
Hauteur d'eau minimale dans le SBR		1,05	m
Hauteur des boues après l'évacuation des eaux claires		0,53	m
Volume maximal du SBR		16	m ³
Volume total de la STEP		42	m ³

ÉQUIPEMENT TECHNIQUE

Installation de type XL

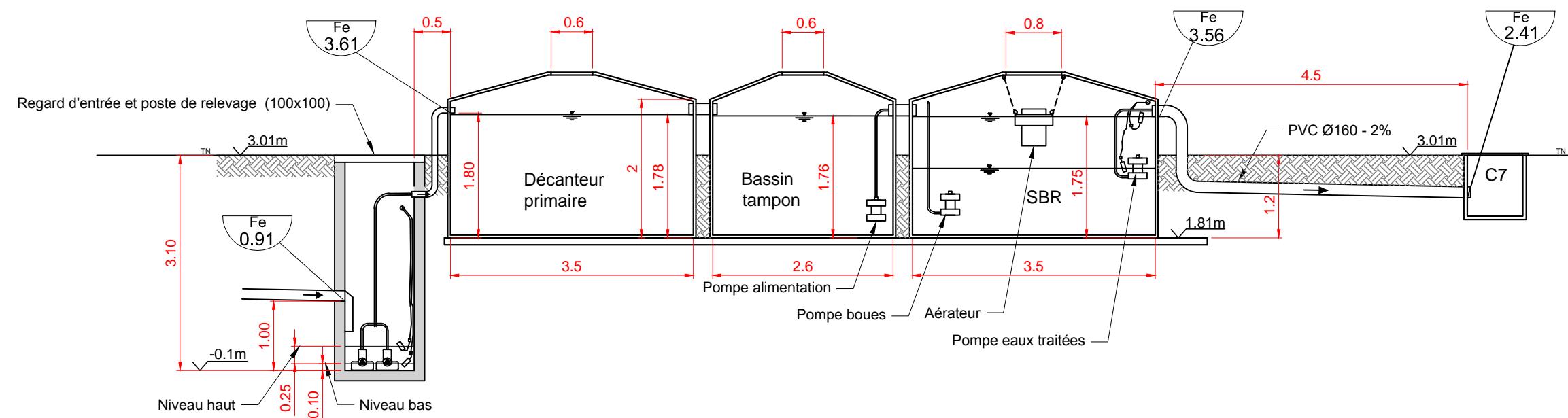
AÉRATION			
Type d'aérateur		AQUA 8	
Quantité par SBR		2	
ALIMENTATION DEPUIS LE TAMPON			
Type de pompe		US102E	
Quantité par SBR		1	
ÉVACUATION DES EAUX CLARIFIÉES			
Système		Pompe	
Type de pompe		US102E	
Quantité par SBR		1	
EXTRACTION DES BOUES SECONDAIRES			
Type de pompe		US102E	
Quantité par SBR		1	
POMPE DOSEUSE			
Type de pompe			
COMMANDE			
Type		ProControl	

 CAPSE <small>CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE</small>	DOC – N°	CAPSE 2014-7030-01_DD Centre Commercial PDF rev1
	TYPE	Dossier de déclaration ICPE
Titre	SCI LIONA – Centre commercial Pont des français	

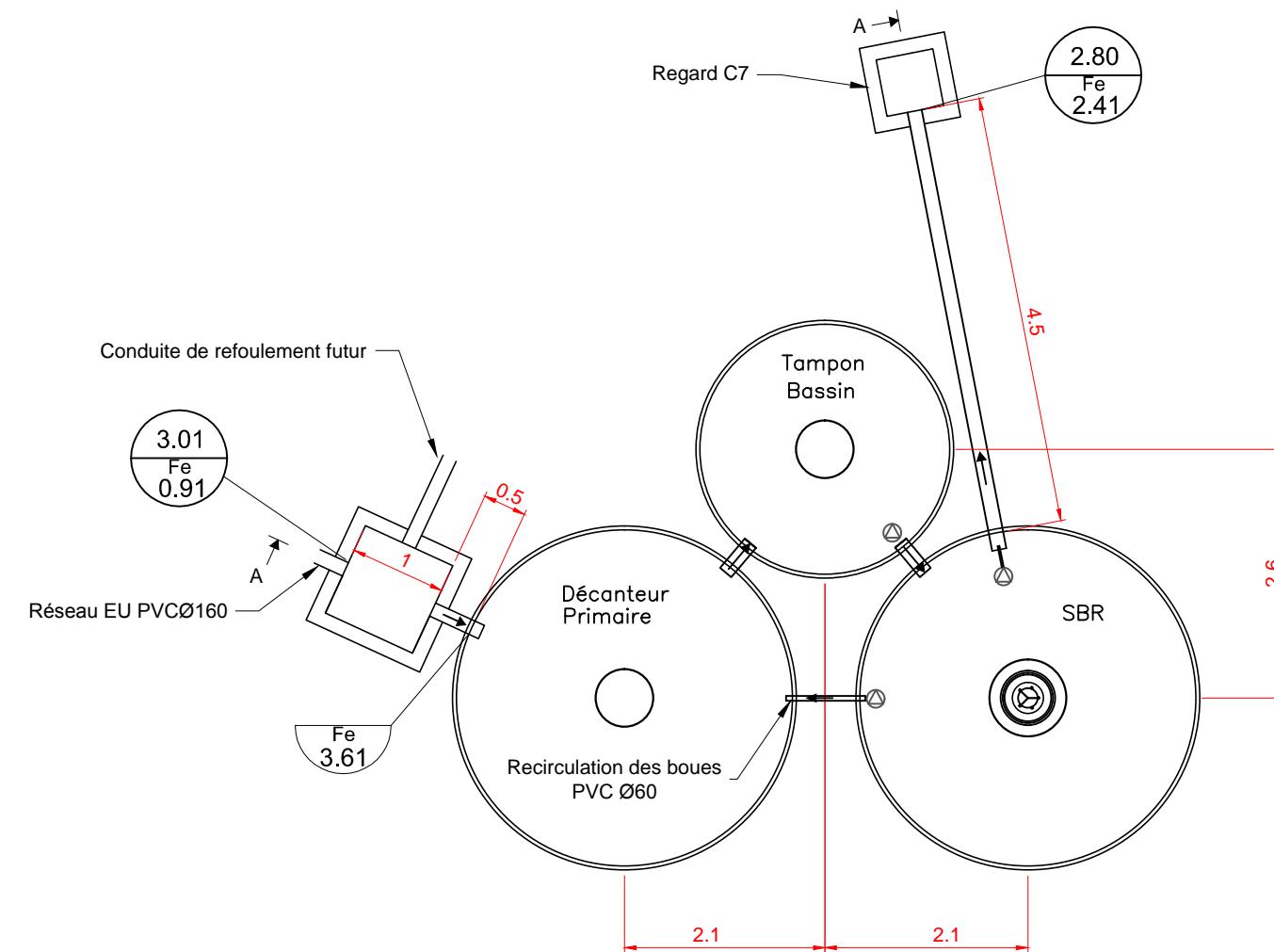
ANNEXE VI

DOCUMENTS TECHNIQUES DE LA STEP

Coupe A-A Etirée



Vue en plan



Logo Epureau_Couleur.jpg	BP3820 - NOUMEA Tel: 28.17.27 Fax: 28.86.13	AFFAIRE:	CENTRE COMMERCIAL PONT DES FRANCAIS SECTION MISSION QUARTIER YAHOUÉ - MONT DORE	
Ensemble:	Station d'épuration	Format:	A3	Vérifier et approuvé par:
Ouvrage:	AQUAmax XL1 - 115 EH	Date:	13/10/2014	
Titre:	Plan d'exécution	Echelle:	1/75	Date:
Ce plan est la propriété de EPUREAU Sarl, il ne peut être utilisé ou copier sans autorisation				Indice : 3

2.3 PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

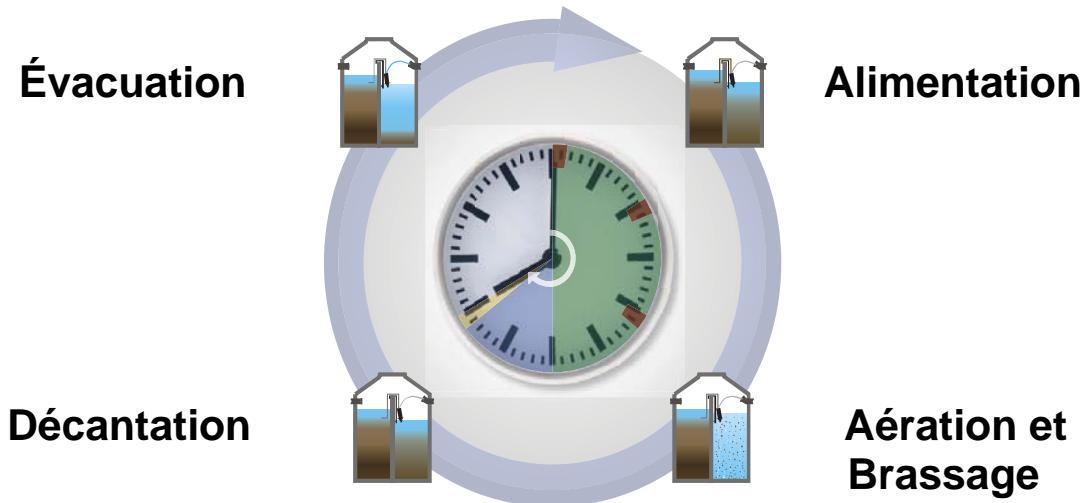
**AQUAmax®
PROFESSIONAL ET XL**

LE PROCÉDÉ SBR des AQUAmax® PROFESSIONAL ET XL

La station d'épuration AQUAmax® travaille suivant le principe SBR avec trois cycles par jour. Chaque cycle dure huit heures et dix minutes afin de ne pas répéter chaque jour les cycles à la même heure.

Chaque cycle se compose de cinq phases.

CYCLE – PROCESS ÉPURATOIRE AQUAmax®



Phase 1 : Alimentation

Dans un premier temps, les effluents se déversent dans la cuve ou les cuves de décantation, aussi appelée décanteur primaire. Ce décanteur sert également au stockage de boues primaires et secondaires. Dans les installations plus importantes ou particulières, un dégrilleur est mis en place pour retenir les éléments polluants les plus grossiers.

Entre le décanteur primaire et le réacteur biologique se trouve un tampon servant à la mise en charge programmée du ou des bassins SBR ainsi qu'au stockage intermédiaire des eaux usées lorsque le flux de pollution est plus important et pendant les phases de réaction et de sédimentation.

Les eaux usées sont ensuite dirigées vers le réacteur SBR. L'alimentation du réacteur est assurée par des pompes d'alimentation et s'effectue trois fois au cours de la phase d'aération, en début de phase puis deux fois encore avec un délai de deux heures entre chaque alimentation.

Phase 2+3 : Traitement, brassage et aération

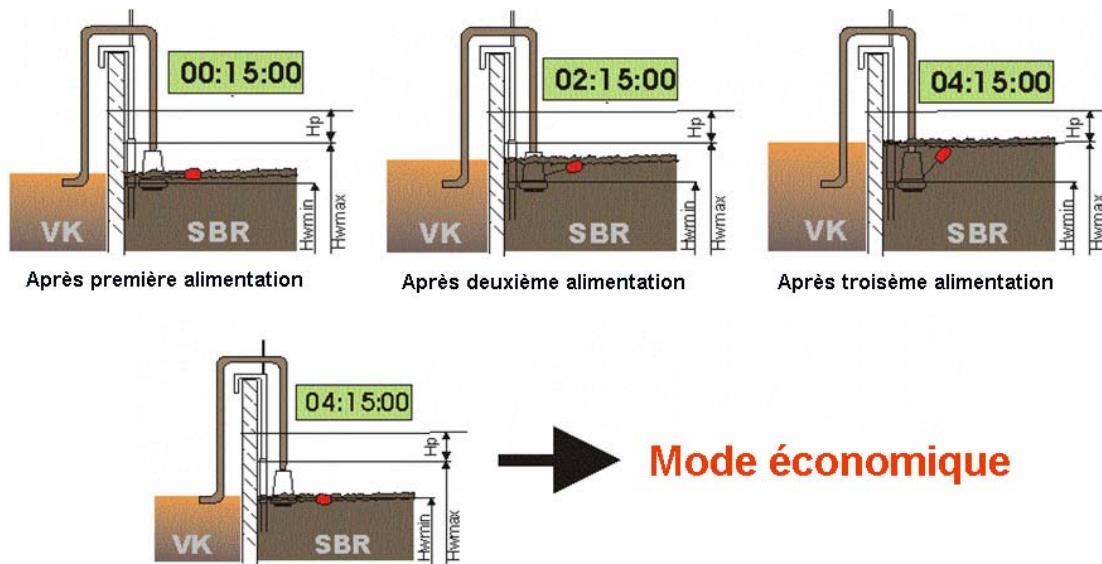
Dans le réacteur SBR, une teneur très active en boues activées est restée du cycle précédent. Dans le cas où l'installation est composée de plusieurs bassins SBR, ceux-ci sont commandés indépendamment les uns des autres par une unité de commande.

Un cycle peut s'effectuer avec un volume de remplissage constant en fonction des besoins (variante 1, voir le mode d'emploi de la commande) ou pour des temps de marche définis (Variante 2, par exemple 8 h).

Pour le pilotage de la variante 1 (en fonction des besoins), le volume des boues activées déterminé par le calcul technique d'épuration sera utilisé complètement. C'est à dire que le procédé d'épuration commence seulement lorsqu'une quantité d'eaux usées suffisante est présente. Cela a pour conséquence une possible variation de la durée de chaque cycle ainsi que du nombre journalier de cycles.

Si le volume d'eaux usées présentes n'est pas suffisant, l'installation passe automatiquement en mode économique. L'exploitation de la station en fonction des besoins (variante 1) est sur le plan énergétique la variante plus économique.

PASSAGE AUTOMATIQUE EN MODE ÉCONOMIQUE



Avec la variante 2, les boues activées sont alimentées à des intervalles de temps réguliers (tant que des eaux usées se trouvent dans le bassin tampon). La phase d'aération s'arrête après l'écoulement d'un temps défini. Avec cette variante il est possible d'exploiter ainsi un bassin peu rempli ce qui présente l'avantage de pouvoir mieux définir le déroulement des procédés ainsi que le nombre de cycles.

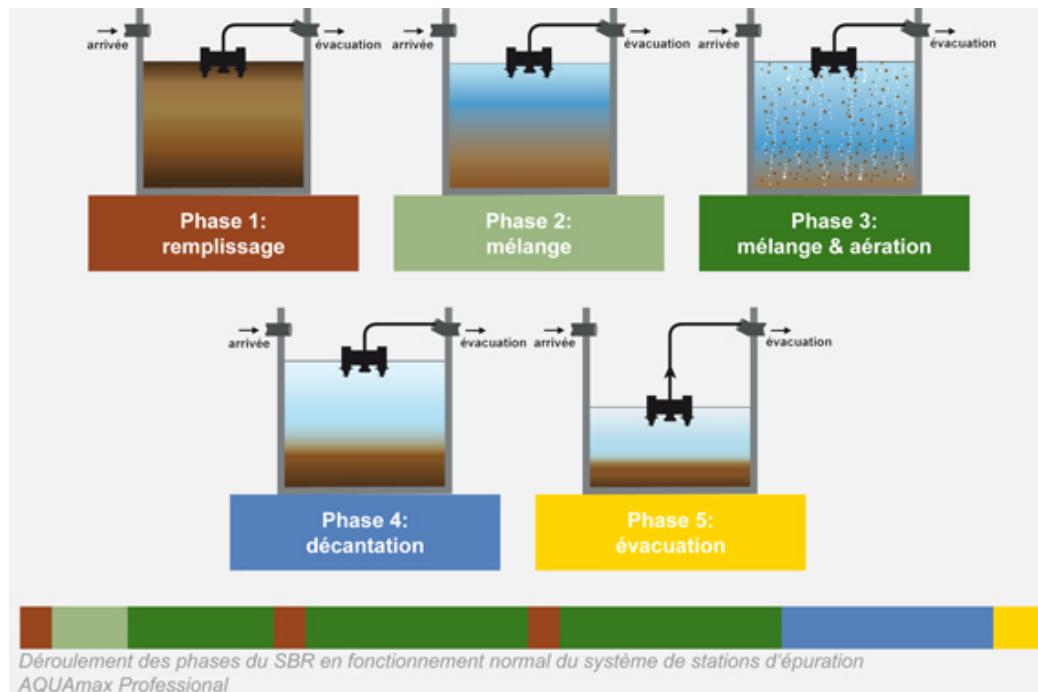
Durant 6 heures, les effluents sont successivement brassé, aérer et laisser en repos. L'alimentation en oxygène est assurée par un aérateur immergé, alimentant ainsi de façon séquencée les boues activées.

Lors du brassage, les eaux usées sont mélangées par de brèves impulsions. C'est à ce moment qu'à lieu la dénitrification (dégradation de l'azote) en milieu anoxique. L'aération intermittente à l'aide d'un aérateur immergé, va permettre, quant à elle, d'assurer la dégradation carbonée et la nitrification (transformation de l'azote).

Les boues excédentaires sont extraites et pompées vers la cuve de stockage. Le volume de repompage est défini par le système de commande proControl®.

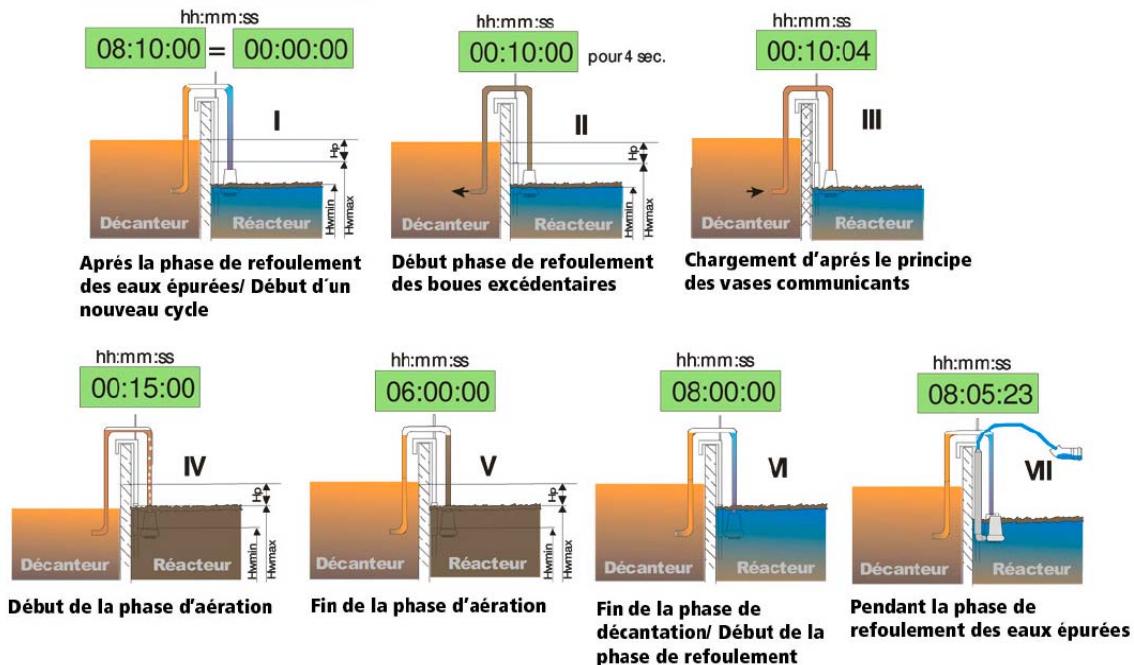
Ce refoulement des boues est supprimé durant la période de rodage de la station afin d'accélérer le développement de la biologie dans le réacteur. Si la station est sous-utilisée ou si la température reste inférieure à 12°C, le développement intégral de la biologie peut demander plus de temps. Dans ce cas, il est recommandé d'inoculer le réacteur SBR avec des boues activées.

SÉQUENÇAGE DU CYCLE DANS LE RÉACTEUR BIOLOGIQUE



DÉROULEMENT DÉTAILLÉ DU CYCLE ÉPURATOIRE

Exemple: 4-8 M



Phase 4 : Décantation / Sémination

Au bout de 6 heures, après la phase de réaction, il se forme une zone d'eaux claires par sémination qui sera ensuite pompée. Durant cette phase de 2 heures, les dépôts de boues restant dans les pompes d'évacuation sont extraits à l'aide d'une courte impulsion, garantissant un nettoyage automatique de la pompe.

Phase 5 : Evacuation

Après décantation, l'eau clarifiée est évacuée par des pompes immergées via le tuyau d'évacuation qui est relié à un dispositif de prélèvement d'échantillon (réservoir d'un litre et demi) proche du trou d'homme et facilement accessible.

L'arrêt des pompes est commandé par un contacteur à flotteur.

Si l'évacuation des eaux épurées n'est pas terminée dans les délais fixés, une alarme se déclenche indiquant que le niveau d'eau minimum n'est pas atteint.

Le cycle est terminé après une période de huit heures et dix minutes. Un nouveau cycle commence après la fin de l'évacuation des eaux clarifiées.

Gestion de la station AQUAmax®

La gestion du système de commande est électronique et pré-programmée. Les temps de fonctionnement de chaque élément d'appareillage sont affichés à l'écran et consignés dans la mémoire du système de commande.



Lors de la mise en service, la station est réglée sur le nombre maximal d'habitants raccordés. Aucune modification de ces réglages n'est nécessaire en cas de sur ou de sous-utilisation temporaire de la station car le système AQUAmax® possède un mode économique.

Les signaux de commande du proControl[®] provenant des interrupteurs flottants sont créés de façon suivantes :

4 interrupteurs à flotteur sont nécessaires par groupe SBR / tampon
2 pour le bassin SBR et 2 pour le bassin tampon.

Pour la station de type XL2, 8 interrupteurs sont nécessaires (dont 4 dans le bassin tampon).
Pour la station XL3, 12 interrupteurs à flotteur (6 dans le bassin tampon) seront mis en place.

L'interrupteur à flotteur 1 (bassin tampon) indique s'il y a suffisamment d'eaux usées.

Si non, la station passe en mode économique. Avec ce mode, une moitié des aérateurs est commandée par intervalles. L'autre moitié sera commandée lors du prochain intervalle d'aération.

Si oui, un cycle commence et la station passe en mode dénitrification (voir Variante 1). La (les) pompe(s) de mise en charge fonctionne(nt) à un rythme fixé d'après les temps de marche et de pause programmés et jusqu'à ce que l'interrupteur à flotteur 1 se déclenche et l'interrupteur à flotteur 3 (boues activées) s'enclenche.

Le mode dénitrification suivi du mode d'exploitation normale résulte pour chaque mise en charge. En mode d'exploitation normale tous les aérateurs sont commandés par intervalle.

La phase de décantation commence à un moment donné après le début du cycle et est suivie de l'extraction des eaux claires et des boues en excès (voir ci-dessus).

L'interrupteur à flotteur 4 dans le bassin tampon sert d'alarme en cas d'inondation. Si celui-ci reste enclenché plus de 15 minutes une alarme se déclenche et tant que l'interrupteur à flotteur 3 ne se ferme pas et que le temps d'aération dure au moins une heure, l'alimentation des boues activées s'enclenche jusqu'à ce que l'interrupteur à flotteur 4 redescende ou que l'interrupteur à flotteur 3 se ferme.

Lorsque les interrupteurs à flotteur 3 et 4 sont fermés et que la durée d'aération est inférieure à une heure, la station passe aussitôt en mode de décantation pour arrêter la sollicitation des boues activées.

Modules composant les AQUAmax® PROFESSIONAL XL DFI 2014



Descriptif

Aération

68500050 Aérateur ATB "AQUA 8"

Conçu pour l'aération et le brassage d'eaux usées dans les STEP par boues activées. Adapté à l'utilisation avec des eaux usées domestiques sans matières solides et sans fibres et avec des eaux usées industrielles comparables.

Limites d'utilisation:

Fil d'eau entre 0,80 et 2,50 m - Superficie maxi env. 7,5 m², pour les cuves rectangulaires diagonale maxi: 3,5 m - Accès par trou d'homme > 600 mm - Température des eaux usées de 5 °C à 30 °C - Apport d'oxygène maxi 1,33 kg O₂ / h

Composé de:

Bloc moteur avec hélice (15 m de câble d'alimentation), flotteur, 2 chaînes de guidage de 5 m chacune, une chaîne de traction de 5 m, matériel de fixation en inox et en matière plastique

Données techniques:

P1/P2=1,1/0,75 kW, IN=5,2 A, cosPHI=0,96, n=1400 min-1, 230 V, 50 Hz, IP68, poids du flotteur 15 kg, poids du bloc moteur 20 kg, diamètre du flotteur 800 mm, hauteur hors tout 850 mm



PROFESSIONAL XL Module de pompes

30000092 Kit de pompe P600/230V/50Hz

Kit de pompe pour le transport d'eaux usées après décanteur. Utilisation dans le réacteur biologique SBR ou dans le tampon (Profondeur maxi des cuves: 5 m)

Composé de:

Pompe immergée avec 10 m de câble d'alimentation H07RN-F 3x1.0mm², passage libre 38mm, raccord de refoulement taraudé 1 1/4 ", thermostat de surveillance du moteur, 5 m de chaîne de guidage, 5 m de chaîne de traction, 10 m de tuyau de refoulement flexible en PVC DN 40, matériel de fixation en inox et en matière plastique.

Données techniques:

Débit: env. 12 m³/h pour une hauteur de refoulement de 4 m, poids de la pompe 6,7 kg, hauteur de la pompe 368 mm, P1/P2=1,0/0,55 kW, IN=4,3 A, 230 V, 50 Hz, IP68



20000054 Kit de pompe J102/230V/50Hz

Pompe des boues ou alimentation. Utilisation dans le réacteur biologique SBR ou dans le tampon (Profondeur maxi des cuves: 5 m)

Composé de:

Pompe immergée avec 15 m de câble d'alimentation H07RN-F 3x1.0mm², passage libre 10mm, raccord de refoulement taraudé 1 1/2 ", thermostat de surveillance du moteur, 5 m de chaîne de guidage, 5 m de chaîne de traction, 10 m de tuyau de refoulement flexible en PVC DN 40, matériel de fixation en inox et en matière plastique.

Données techniques:

Débit: env. 21 m³/h pour une hauteur de refoulement de 4 m, poids de la pompe 14,5 kg, hauteur de la pompe 410 mm, P1/P2=1,37/0,98 kW, IN=6,0 A, 230 V, 50 Hz, IP68



30000061 Kit de pompe J102/230V/50Hz

Pompe à eaux épurées. Utilisation dans le réacteur biologique SBR (Profondeur maxi des cuves: 5 m)

Composé de:

Pompe immergée avec 15 m de câble d'alimentation H07RN-F 3x1.0mm², passage libre 10mm, raccord de refoulement taraudé 1 1/2 ", thermostat de surveillance du moteur, 5 m de chaîne de guidage, 5 m de chaîne de traction, 10 m de tuyau de refoulement flexible en PVC DN 40, matériel de fixation en inox et en matière plastique.

Données techniques:

Débit: env. 21 m³/h pour une hauteur de refoulement de 4 m, poids de la pompe 14,5 kg, hauteur de la pompe 410 mm, P1/P2=1,37/0,98 kW, IN=6,0 A, 230 V, 50 Hz, IP68



Commandes et accessoires

85100086 Commande PROFESSIONAL XL1 FI

Conçue pour le fonctionnement automatique de STEP avec un seul réacteur biologique SBR de type AQUAmax® PROFESSIONAL XL1.

Composée de:

Commande proControl® avec 1 interrupteur à courant par défaut (FI) par moteur et une prise de terre, installée sur plaque de montage. Possibilité d'installer des accessoires en option comme: Modem GSM (pour la transmission de messages d'erreurs et leur reset), installation de précipitation des phosphates ou installation de désinfection par UV.

Données techniques:

Max. 4 entrées pour le contrôle des niveaux, 7 sorties, écran d'affichage avec 4 langues (allemand, anglais, français, espagnol), détection et alerte en cas de chute de tension, contact libre de potentiel pour signalisation d'une alarme, alimentation 185 - 245V 50/60 Hz (sans interruption), température ambiante de - 20 °C à + 50 °C, câble d'alimentation max 4,0 mm², disjoncteur général interne 16 A omnipolaire, fusible T 6,3A pour chaque sortie.



85100087 Commande PROFESSIONAL XL2 FI

Conçue pour le fonctionnement automatique de STEP avec 2 réacteurs biologiques SBR de type AQUAmax® PROFESSIONAL XL2.

Composée de:

2 commandes proControl® avec 1 interrupteur à courant par défaut (FI) par moteur, une prise de terre et un interrupteur permettant la mise hors service d'une ligne de traitement, installées sur plaque de montage. Possibilité d'installer des accessoires en option comme: Modem GSM (pour la transmission de messages d'erreurs et leur reset), installation de précipitation des phosphates ou installation de désinfection par UV.

Données techniques:

Max. 8 entrées pour le contrôle des niveaux, 14 sorties, écran d'affichage avec 4 langues (allemand, anglais, français, espagnol), détection et alerte en cas de chute de tension, contact libre de potentiel pour signalisation d'une alarme, alimentation 185 - 245V 50/60 Hz (sans interruption), température ambiante de - 20 °C à + 50 °C, câble d'alimentation max 4,0 mm², disjoncteur général interne 16 A omnipolaire, fusible T 6,3A pour chaque sortie.



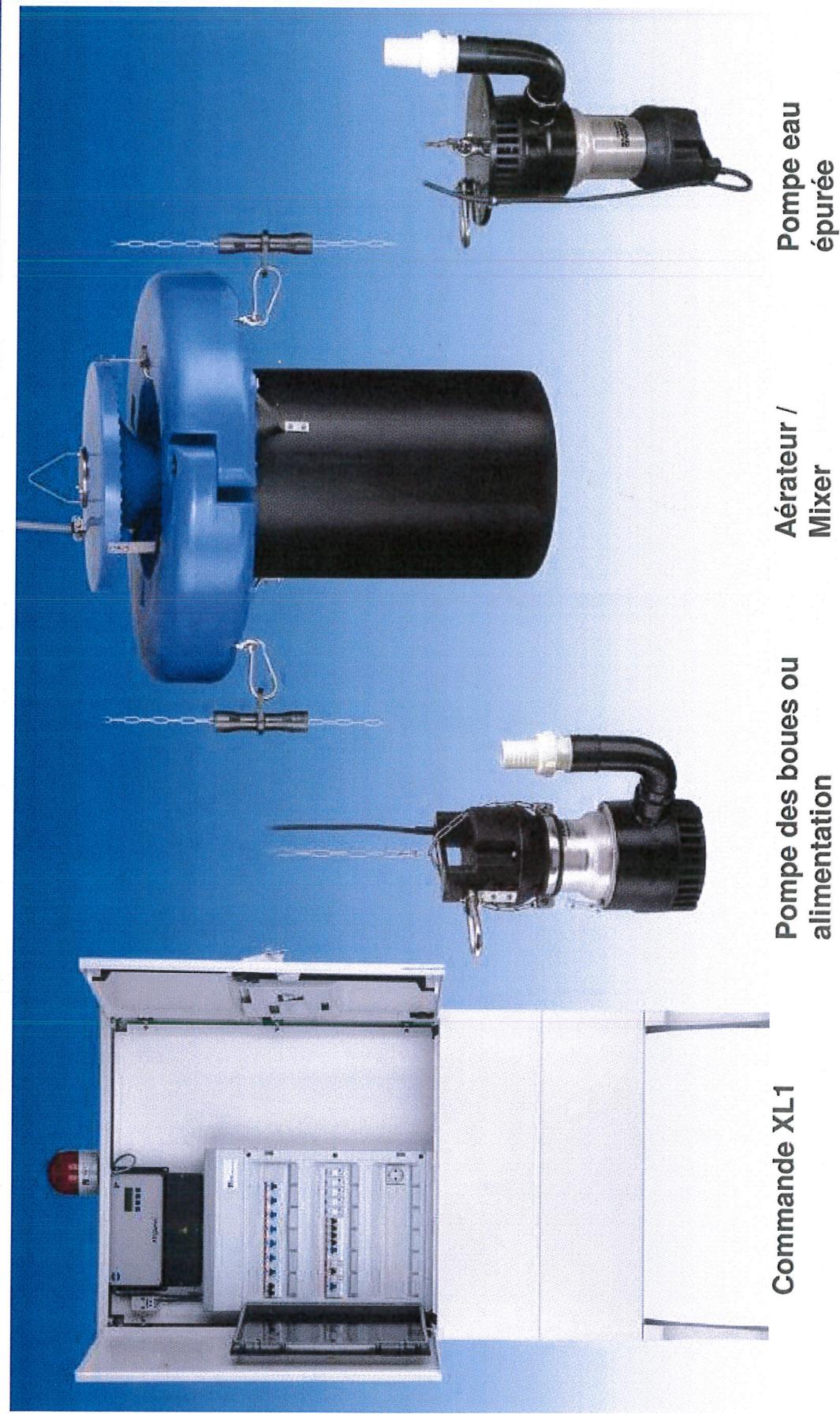
55000051 Ensemble d'accessoires pour PROFESSIONAL XL

4 interrupteurs à flotteur avec 15 m de câble et lestes de flotteur, 10 colliers de serrage en polypropylène avec vis et douilles, 3 bouchons pour les gaines, 100 serre-câble ainsi que le matériel de fixation nécessaire en inox et en matière plastique.



Les équipements pour STEP XL 2014

AQUAmax®
Klaranlagen-Systeme



 CAPSE <small>CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT NOUVELLE CALEDONIE</small>	DOC – N°	CAPSE 2014-7030-01_DD Centre Commercial PDF rev1
	TYPE	Dossier de déclaration ICPE
Titre	SCI LIONA – Centre commercial Pont des français	

ANNEXE VII

CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE



N/Réf. : CO5715

**CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE
D'UNE STATION D'EPURATION DES EAUX USEES
SBR 115 EH**

Centre commercial de Pont des Français – MONT DORE

Entre les soussignés

SCI LINOA

d'une part

Et

EPUREAU SARL

20 rue Descartes, Ducos 5 - BP 3820 – 98846 NOUMEA CEDEX

Représentée par ses gérants

Ci-après dénommée « le titulaire »,

d'autre part

Il a été convenu ce qui suit,

ARTICLE 1 - OBJET

Le présent contrat a pour objet de définir les modalités d'entretien et de maintenance de l'installation d'épuration des eaux usées de la **STEP SBR 115EH du centre commercial de Pont des Français, commune du Mont Dore.**

Les installations comprennent :

- 1 poste de relevage équipé d'un panier dégrilleur, de 2 pompes de relevage avec poires de niveau et d'une armoire de commande
- 1 décanteur primaire
- 1 bassin tampon
- 1 réacteur SBR
- 1 aérateur de surface
- 1 pompe de relevage des effluents bruts
- 1 pompe de relevage des effluents traités
- 1 pompe des boues
- 1 armoire de commande électrique avec 1 automate
- 1 module de report d'alarme GSM

ARTICLE 2 - ENTREE EN VIGUEUR DU CONTRAT - DUREE

Le présent contrat entre en vigueur à la signature du présent contrat pour une période d'une année renouvelable par tacite reconduction dans la limite de trois années, sauf dénonciation par l'une des parties, par lettre recommandée avec avis de réception 90 jours au moins avant la date de renouvellement.

ARTICLE 3 - OBLIGATIONS DU TITULAIRE

Les prestations du titulaire comprennent les opérations suivantes :

Chaque semaine :

- Nettoyage général au jet d'eau (sous réserve de la présence d'un point d'eau)
- Relevé des compteurs horaires des organes mécaniques
- Contrôle de l'armoire électrique de la STEP et du poste de relevage
- Contrôle de l'état mécanique de l'ensemble des moteurs, remplacement éventuel des pièces défectueuses
- Contrôle du bon écoulement des eaux.

• Poste de relevage

- Nettoyage général au jet d'eau
- Vérification des organes de protection et de commande
- Contrôle de l'armoire électrique
- Contrôle des pompes de relevage
- Contrôle des poires de niveau
- Vidange du panier si nécessaire par une entreprise spécialisée (coût non compris au contrat)

• Décanteur primaire

- Contrôle du niveau des boues

- Bassin tampon

- Contrôle du bon fonctionnement de la pompe de relevage des effluents bruts
- Contrôle des poires de niveau

- SBR

- Contrôle du bon fonctionnement de l'aérateur
- Contrôle du bon fonctionnement de la pompe de relevage d'effluents traités et de la pompe des boues
- Contrôle des poires de niveau
- Contrôle de l'automate et du phasage (aération/décantation/évacuation des eaux traitées/évacuation des boues)
- Test de décantation des boues
- Contrôle visuel du rejet

Chaque trimestre :

- Décanteur primaire

- Contrôle du niveau des boues et vidange si nécessaire (à la charge du souscripteur)

- SBR

- Nettoyage de l'échantillonneur

Chaque année

- Poste de relevage

- Contrôle des équipements électroniques et de commande, resserrage des composants électriques
- Levage, contrôle d'étanchéité, contrôle des niveaux d'huile, nettoyage du groupe électropompe,
- Vidange du lubrifiant des pompes
- Contrôle et vérification des garnitures mécaniques
- Vidange du poste si besoin (à la charge du souscripteur)

- STEP

- Contrôler l'état mécanique et électrique de l'installation : remplacer éventuellement les pièces défectueuses, resserrage des composants
- Maintenance des équipements mécaniques (roulement, graissage, garniture....)
- Vérification du circuit d'alimentation électrique,
- Contrôle et reprise des peintures anti-corrosions,
- Sur demande du souscripteur (et à sa charge) : un bilan qualité 24 heure (DBO5, DCO, MES, pH, débit) sur la sortie (réglementation DENV-PROVINCE SUD de la délibération du 30 avril 2009)

ARTICLE 4 - OBLIGATIONS DU SOUSCRIPTEUR

Le souscripteur devra :

- Prendre en charge les dépenses d'énergie
- Prendre en charge les vidanges commandées par le titulaire¹

¹ Nous ne pouvons pas définir à l'avance les fréquences de vidange qui sont dépendantes du type de rejets du Centre Commercial. Nous choisissons ainsi de ne pas pénaliser le client en prévoyant par exemple, plus de vidanges qu'il n'en serait nécessaire.



- Prendre en charge le bilan 24h (107 500 FHT/an)² et les analyses supplémentaires si nécessaire
- Supporter le coût des pièces de rechange après la période de garantie,
- Prendre en charge toutes redevances, indemnités, frais à quelque titre que ce soit, occasionnées par l'existence ou le fonctionnement des installations,
- Indiquer au titulaire toutes augmentations d'équivalents habitants (E.H.) en plus de ceux prévus normalement pour l'installation,
- Désigner un responsable mandaté pour assurer les interventions courantes,
- Assurer l'accès à la station d'épuration (code, clés...) au personnel d'entretien.

ARTICLE 5 - DELAIS D'INTERVENTION

En cas d'urgence, en dehors des visites mensuelles et du cadre du contrat, à la demande du souscripteur, le titulaire interviendra sur le site dans un délai maximal de 48 heures. Dans ce cas, le déplacement et l'intervention seront facturés uniquement dans le cas où la remise en état sortirait du cadre de l'entretien courant de l'installation.

ARTICLE 6 - FOURNITURES

Le titulaire approvisionnera les fournitures de lubrifiants et peintures nécessaires à la maintenance de la station.

Le coût des pièces de rechange et renouvellement d'organes usées, en dehors de la période de garantie feront l'objet d'un devis.

Les commandes seront passées par le titulaire qui aura à sa charge la dépose des organes défectueux et leur repose après réparation.

ARTICLE 7 - REMUNERATION DU TITULAIRE

Les prestations du titulaire seront rémunérées par la SCI LINOA sur la base d'un montant mensuel hors TSS de 61 000 F CFP (SOIXANTE ET UN MILLE FRANCS HORS TSS).

Le montant de l'abonnement est payable à 60 jours après présentation de la facture au souscripteur à la BNC - Compte EPUREAU Sarl n°14889/00001/10876001000/83.

ARTICLE 8 - REVISION

Le montant de l'abonnement sera révisé chaque année par l'application de la formule suivante :

$$K = 0.15 + 0.70 \frac{\text{SAL}_m}{\text{SAL}_o} + 0.15 \frac{\text{GO}_m}{\text{GO}_o}$$

- L'indice SAL est l'indice « salaire équipé BTP »,
- L'indice GO est l'indice « gas oil »,
- Les valeurs affectées de l'index « m » correspond au 1^{er} mois de la nouvelle période d'un an en cas de reconduction du contrat,
- Les valeurs affectées de l'index « o » correspondent au mois ci-dessus.

² Nous laissons libre choix au client de choisir EPUREAU ou une autre entreprise pour faire ce Bilan. Si le souscripteur souhaite qu'EPUREAU assure cette prestation, nous établirons un devis correspondant.

Les indices SAL et GO sont ceux publiés régulièrement au JONC.
Le coefficient K est arrondi au millième inférieur.

En cas de mise en service d'équipements ou d'ouvrages nouveaux modifiant la capacité ou le fonctionnement des installations, le présent contrat sera révisé.

La révision pourra porter sur les engagements, les prestations, le montant de l'abonnement. Elle sera constatée par un avenant signé et annexé au présent contrat.

Au cas où les parties ne pourraient se mettre d'accord sur les modalités de la révision, le contrat serait résilié de plein droit à la mise en service des équipements ou ouvrages nouveaux.

ARTICLE 9 - RESILIATION, RUPTURE DU CONTRAT

Le présent contrat sera résilié de plein droit :

- S'il plait au souscripteur, au cas où le titulaire n'aurait pas remédié aux anomalies de fonctionnement imputables à l'exploitant, dans un délai d'un mois suivant la mise en demeure du souscripteur.
- S'il plait au titulaire, à défaut de paiement à son échéance du montant mensuel de l'abonnement, après sommation à payer restée sans suite durant un mois.
- En cas de cessation d'activité de l'exploitant.

Fait à NOUMEA, en double exemplaire,

le 2015

Mention manuscrite "lu et approuvé"

SCI LINOA

«Le souscripteur»

EPUREAU SARL

«Le titulaire»